

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 23 mai 2022

Migration des batraciens à l'étang de la Gruère : population en baisse et inquiétudes



Les batraciens se sont faits rares cette année à l'étang de la Gruère durant la période de migration. Depuis plusieurs années, une barrière est installée le long de la route afin de protéger les amphibiens des dangers de la circulation routière lorsqu'ils rejoignent le plan d'eau au printemps. La structure a été démontée la semaine dernière et le bilan n'est pas favorable. Avec 1138 spécimens sauvés, 2022 est l'année la plus basse depuis le début des relevés en 2014.

Installée de mars à la mi-mai le long de la route qui longe l'étang de la Gruère, la barrière à batraciens permet aux crapauds, grenouilles et autres tritons de rejoindre l'eau sans risque pour s'y reproduire. A l'heure du bilan, le Centre Nature Les Cerlatez et l'Association des naturalistes francs-montagnards, mandatés par le Canton du Jura pour procéder aux relevés des batraciens chaque matin, décrivent un printemps 2022 très peu favorable.

Cette année, seuls 1138 spécimens ont été récupérés. Il s'agit du chiffre le plus bas depuis 2014, première année d'utilisation de la barrière à batraciens dans ce secteur. En 2021, une tendance à la baisse (1512 batraciens) avait déjà été enregistrée alors que plus de 2000 amphibiens avaient été aidés dans leur migration les années précédentes. Le constat est d'autant plus préoccupant que l'étang de la Gruère est un site d'importance nationale pour la reproduction des batraciens.

Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6
Case postale 316
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70
info@parcdoubs.ch
www.parcdoubs.ch

Des explications diverses

Il est difficile de donner une explication unique à cette situation qui inquiète les différents acteurs. Plusieurs pistes peuvent être évoquées selon Edouard Roth, gestionnaire des surfaces de compensation A16 et en charge du projet pour le Canton du Jura. Pour le spécialiste de l'environnement, il est peu probable que des batraciens aient migré avant la pose des barrages, car la saison hivernale a été très marquée et la neige fortement présente sur le site.

Selon lui, le déclin des populations de batraciens peut s'expliquer, d'une part, par l'impact des canicules 2018 et 2019 sur les juvéniles et, d'autre part, par la baisse de la quantité de nourriture à disposition pour ces espèces, notamment la diminution de la masse d'insectes. Edouard Roth souligne également que la baisse du nombre de batraciens, en particulier de la grenouille rousse, s'observe dans tout le canton.

Dans les semaines à venir, le Centre Nature Les Cerlatez, l'Association des naturalistes francs-montagnards et les services cantonaux concernés vont réfléchir à d'éventuelles adaptations du dispositif de protection pour les années à venir afin de tenter d'enrayer la tendance.

Prochaine sortie du Parc du Doubs : une randonnée dans le Clos-du-Doubs le 19 juin



Le 19 juin prochain, le Parc du Doubs propose une randonnée entre Soubey et Saint-Ursanne emmenée par Luc Scherrer, guide et naturaliste passionné. Les participants pourront découvrir deux zones alluviales d'importance nationale ainsi que la biodiversité et les enjeux associés à ces milieux si particuliers.

Informations et inscription sur le site internet du Parc du Doubs

CONTACTS ET INTERVIEWS

Pour la barrière à batraciens
Delphine Devenoges
Responsable du Centre Nature Les Cerlatez
032 951 12 69
delphine.devenoges@centre-cerlatez.ch

Pour la randonnée au bord du Doubs
Anne Girardet
Cheffe de projet Sensibilisation et Education à l'Environnement
032 420 46 74
anne.girardet@parcdoubs.ch